



Liste des pièces justificatives à joindre à votre formulaire

Demande en personne (dans l'un des deux bureaux d'arrondissement)

1. Une pièce d'identité avec photo
2. Une copie de l'un des documents suivants :
 - L'avis de cotisation 2022 ou 2023 de Revenu Québec ou de l'Agence du revenu du Canada (avec celui du conjoint, le cas échéant)
 - Une preuve de revenu officielle émise par le gouvernement du Québec ou le gouvernement du Canada
 - Un carnet de réclamation des prestataires de l'aide sociale, de la solidarité sociale ou du revenu de base, du mois courant, fourni par le ministère du Travail, de l'emploi et de la solidarité sociale du Québec (MTESS)
 - Un document du demandeur d'asile émis par le ministère Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
 - Un document confirmant le statut de réfugié
3. Un relevé d'allocation canadienne pour enfants (seulement si vous avez des enfants à charge)

Demande par la poste

En plus des pièces précédentes, ajoutez

4. Une photo récente (moins d'un an)
 - Vous n'êtes pas obligé de fournir une photo prise en pharmacie. Vous pouvez prendre votre photo avec un téléphone cellulaire.

Votre photo doit :

- Vous montrer nu-tête (sans chapeau, casquette ou autre) et sans accessoire dans le visage (lunettes solaires, masque, etc.)
- Encadrer votre visage à partir des épaules
- Être prise sur un fond pâle. Elle peut être en noir et blanc ou en couleur
- Avoir à peu près 7 cm de haut par 5 cm de large

